[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **1 (1901-1902)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1re Année - No 19 - 1er Juin 1902

La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er & le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An : Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteur en Chef :
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs :
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

Pelléas et Mélisande.

L'œuvre que M. Claude Debussy vient de donner à l'Opéra comique de Paris n'est pas tirée du drame publié sous ce titre par M. Maurice Mæterlinck : elle est ce drame même, réalisé en la plénitude de son émotion et de sa beauté par la vertu d'une musique qui ne s'adresse ni à notre sensibilité conventionnelle ainsi qu'une illustration, ni telle qu'un commentaire à notre entendement, mais à notre intuition comme la vie, dont elle possède la sûre et grave éloquence.

Physionomie et allure des personnages, le cri de leurs passions, l'accent de leur langage, c'est un fait que le musicien a transfiguré dans toutes ses parties le rêve du poète, qu'il l'a délivré de sa prison verbale, qu'il a substitué à son signe sa réalité, qu'il lui a conféré en même temps sa véritable portée et sa signification. Quant à l'atmosphère où naissent et se déroulent les événements, faut-il demander ce que valent, pour nous la rendre immédiatement et constamment perceptible, les artifices les plus subtils du langage abstrait auprès des ressources dont dispose un magicien de l'harmonie ? Mais je ne parle pas seulement de qualités extérieures comme la contexture du style, la richesse des couleurs, la délicatesse et la variété des nuances. Si M. Debussy s'est révélé dès ses premiers ouvrages, sous l'inspiration de Verlaine, de Baudelaire ou de Rossetti, comme un maître prestigieux en l'art d'évoquer le « milieu lyrique, » c'est un don plus rare, — là où l'écrivain ne peut encore que suggérer des idées ou des idées d'idées, — de faire surgir en son pur éclat cette « splendeur du vrai » dont parle Platon et d'éveiller en nous, comme un chœur d'échos endormis dans les profondeurs de la conscience humaine, le sens des analogies mystérieuses et des inéluctables fatalités dont se trament nos destinées. Ici intervient cette force anonyme, orpheline et unique en son espèce, qui apparaît irréductible à l'analyse la plus minutieuse des procédés techniques, et dont Kant a indiqué le mode d'action en disant : « C'est par le génie que la nature dicte à l'art ses lois. »

Moins nous en parlerons, mieux nous nous entendrons.

* * *

Mais il faut que la critique parle. Et comme, en tout temps pareille à elle-même, elle vit d'immobiliser la vie, c'est la désobliger que de lui prouver le mouvement en marchant. Pourquoi aussi l'auteur de *La Damoiselle élue* et des *Cinq poèmes*, en qui elle reconnaissait un maître de notre lyrique, l'a-t-il forcée